



INTER'FORM

Bulletin d'informations à destination des établissements et des acteurs de l'Enseignement Catholique du Territoire Méditerranée

N° 15A - MAI 2010

« **SPECIAL** »

LYCEE

INTER - INTRA 2010-2011

Pour une formation au cœur de l'établissement

Afin de réaliser ses orientations territoriales (axes prioritaires), FORMIRIS Méditerranée a pris le parti de promouvoir la modalité de formation « inter - intra » établissement(s). Pour rappel, cette modalité de formation consiste à mettre en œuvre des actions de formation à l'interne d'un ou de plusieurs établissements regroupés, en lien direct avec les chefs d'établissements et leur équipe. Cette modalité permet ainsi d'adapter l'intervention en fonction des projets et des contextes d'établissements et de répondre aux problématiques spécifiques posées en amont, lors de la conception de la formation.

L'action de formation en inter - intra peut répondre :

- soit à une problématique

spécifique émergee de l'action pédagogique, éducative ou organisationnelle au sein de l'établissement et en lien avec son projet,

• soit à la mise en œuvre d'orientations, de suggestions au regard de l'évolution du cadre réglementaire ou de la réalisation des réformes. Dans ce second cas, il s'agit aussi de prendre en compte les éléments de contexte, les contraintes et les ressources inhérentes aux établissements demandeurs. FORMIRIS Méditerranée déploie ainsi trois axes à développer prioritairement en inter - intra :

1. Relire, élaborer, écrire ou réécrire le projet d'établissement. Depuis trois ans maintenant, cette orientation a permis aux établissements de s'interroger et de formaliser

l'essentiel d'une « politique pédagogique et éducative ». Ainsi formalisé, le projet d'établissement devient un cadre donnant sens à l'action et le contrat qui lie les enseignants dans et pour cette action.

2. Approfondir un axe prioritaire du projet d'établissement. Dans la suite logique de l'axe 1, il s'agit ici de développer une réflexion pour l'action à partir de l'un des axes du projet. On peut ainsi envisager, par exemple, la conception d'un dispositif particulier ou d'une modalité pédagogique ayant pour visée l'opérationnalisation de cet axe du projet.

3. Mettre en œuvre les réformes. Il s'agit de faciliter la mise en œuvre des injonctions

ministérielles, en les explicitant, certes, mais surtout en développant des propositions, des pistes d'opérationnalisation pour la pratique. Ainsi, seront reprises dans ce troisième axe :

- La réforme du lycée (dispositifs d'accompagnement / orientation - dispositifs d'aide à l'élève - enseignements - évolution du rôle des profs principaux - enseignements d'exploration...)

- L'école inclusive (scolarisation du handicap - différenciation pédagogique - PPRE - aide personnalisée...)

- Le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (interdisciplinarité - évaluation par compétences - autonomie et initiative des élèves...)

Ce bulletin a été envoyé le 18 mai 2010 à tous les établissements catholiques d'enseignement du Languedoc Roussillon ainsi qu'aux instances diocésaines, à FORMIRIS Méditerranée et à l'Institut Saint Cassien de Marseille



Comment s'y prendre ?

La mise en place d'une intra ou d'une intra - inter est décrite dans le FLASH INFOS n°79 de FORMIRIS MEDITERRANEE. Pour rappel, c'est un établissement qui en fait la demande en s'adressant à FORMIRIS Méditerranée (même pour une inter : un établissement est support pour un ensemble d'établissements). Le projet

est étudié et formalisé sur un « dossier ». Ce dossier est complété du devis de l'institut de formation pour l'intervention. Ce devis est étudié à partir de la demande. Cet échange permet d'envisager une intervention adaptée et répondant aux préoccupations énoncées. Le tout retourne à FORMIRIS Méditerranée pour validation

par la CTPF. Dès cette validation enregistrée, un dialogue institut / établissement(s) permet une organisation de l'intervention : lieu, date(s), préparation du travail. L'ensemble, une fois réalisé, fait l'objet d'une évaluation : d'une part, dès la fin de l'intervention, d'autre part, en un temps différé afin d'apprécier les effets de

Propositions concernant la **REFORME DU LYCEE**

1. Un Séminaire introductif

VERS UN NOUVEAU LYCEE : Rentrée 2010 et perspectives 2011

Objectifs : La journées permettra :

- De faire le point sur les enjeux de cette réforme ainsi que sur la pertinence et la faisabilité de mises en œuvre ;
- De prendre connaissance d'expériences d'établissements et de projets, de partager et mutualiser les premiers travaux de lycées pour les classes de première et de terminale,
- De se projeter pour concevoir et organiser des dispositifs ;
- De poser des repères pour rédiger un projet 2011-2012 faisant apparaître clairement les compétences et attitudes à développer chez les élèves de la Seconde à la Terminale ainsi que l'organisation retenue par l'établissement.

Contenus et modalités : Alternance d'exposés de formateurs, de partage d'expériences vécues en établissements, d'ateliers méthodologiques ou informatiques visant à éclairer la projection dans de nouveaux dispositifs et leur formalisation en termes d'enjeux et de modalités.

Séminaire d'une journée et fonctionnant sur inscription individuelle auprès de FORMIRIS Méditerranée - Axe prioritaire territorial - Lieu : Lycée La Trinité à BEZIERS (34) - Date : le 17 novembre 2010 (date et lieu à confirmer).

2. Des propositions en « intra » ou en « inter-intra »

Accompagnement personnalisé de l'élève, dans ses apprentissages, en lycée

Objectifs : Permettre aux enseignants de remplir plus efficacement leur fonction d'aide personnalisée. Aider dans des situations simples et difficiles. Mettre en place une pédagogie permettant à l'élève de devenir co-auteur de ses apprentissages. Concevoir des séances de « soutien », de « projets pédagogiques » et de « remises à niveau »

Contenus : Définition de l'aide. Qualité de la communication. Repérage des composantes des difficultés scolaires. Outillage opérationnel pour aider à repérer qui et/ou quoi fait difficulté dans l'apprentissage (besoins) et pour évaluer les acquis.

Concevoir et animer un dispositif d'accompagnement personnalisé et d'orientation en lycée

Objectifs : Animer un dispositif d'éducation à l'orientation et à l'insertion. Accompagner le projet du jeune. Se donner des repères pour comprendre les enjeux actuels de l'orientation. Construire des outils dans le but d'une orientation constructive. Conduire une démarche de "qualité" dans le dialogue avec les partenaires : famille, CIO...

Contenus : Repères théoriques et pratiques. Propositions de pistes pratiques. Analyse d'outils et logiciels d'éducation à l'orientation. Grilles d'évaluation des acquis des élèves pour une orientation positive

Groupes de compétences en classe de langues - De l'évaluation à la certification

Objectifs : S'adapter à la réforme des lycées et répondre aux prérogatives du Cadre Européen (CECRL). Concevoir et organiser un fonctionnement propre à l'établissement. Faire de l'évaluation un gouvernail pour s'adapter et organiser l'enseignement des langues.

Contenus : Analyse des composantes de l'établissement, des ressources (équipe enseignante) et des contraintes. Appréhender l'évaluation comme un mode de pilotage de l'organisation tel que prévu par le CECRL. Réfléchir et mettre en place un dispositif pour fonctionner en groupes de compétences. Rédiger un cahier des charges opérationnel.

Professeur principal et réforme : Rechercher et promouvoir des liens dynamiques avec la classe et l'équipe pédagogique

Objectifs : Identifier les missions et la place du professeur principal dans sa relation avec l'institution, les professeurs, les élèves et les parents dans le cadre de la réforme du lycée. Accompagner l'élève dans sa motivation, ses difficultés, son orientation en lien avec les nouveaux enseignements de la réforme lycée : accompagnement personnalisé et tutorat, enseignements d'exploration. Mettre en œuvre un projet de classe

Contenus : Présentation des rôles attendus du professeur principal dans le cadre de la Réforme. Elaboration de séquences mettant en œuvre des activités liées à des responsabilités types du professeur principal : animation de réunions d'équipe, animation de réunions avec les parents, animation de réunions avec les élèves et les élèves délégués, accompagnement du projet personnel de l'élève, organisation et l'animation des heures de vie de classe, conseils de classe.

Ces différentes propositions sont adaptables à la demande et aux réalités des établissements. Les descriptifs donnent des axes possibles de réflexion, de documentation et d'action en équipe(s) d'établissement(s). Vous pouvez joindre l'ICFP pour organiser l'intervention en fonction du projet, de votre demande. Les intras sont réalisables sur une ou deux journées. Le financement est prévu sur Axe Prioritaire Territorial. Il peut être complété, au besoin, par le crédit d'établissement. Contactez l'ICFP pour établir un devis de l'intervention. Rappel : un établissement ne peut-être support que d'une seule formation en intra - inter.



3. Trois propositions concernant les Enseignements d'exploration du « Nouveau Lycée »

Enseignements d'exploration du nouveau lycée :

Littérature et Société

Objectifs : Expliciter l'utilité d'une formation humaniste à travers la littérature. Prendre conscience que cet enseignement d'exploration croise plusieurs approches disciplinaires : lettres, histoire, géographie, économie. Analyser les enjeux en termes de compétences développées. Articuler cet enseignement avec une perspective d'orientation pour les élèves.

Contenus : Créer, réaliser, expérimenter des mises en situations concrètes d'activité et de recherche en relation avec les disciplines littéraires. Envisager des partenariats pour faire découvrir les formations et les champs professionnels ouverts à cet enseignement d'exploration.

Enseignements d'exploration du nouveau lycée :

Sciences économiques et sociales - Principes fondamentaux d'économie et de gestion

Objectifs : Expliciter l'utilité d'une formation économique, sociale et juridique. Analyser les enjeux en termes de compétences développées. Articuler cet enseignement avec une perspective d'orientation pour les élèves. Comparaison des deux enseignements : différences, complémentarités...

Contenus : Construire des séquences pédagogiques et des outils d'évaluation. Envisager des partenariats pour faire découvrir les formations et les champs professionnels ouverts à ces

Enseignements d'exploration du nouveau lycée :

Méthodes et pratiques scientifiques : Démarche d'investigation en Maths - Physiques et Sciences

Objectifs : mettre en place des démarches d'investigation en transdisciplinarité.

Contenus : Définir des thèmes explorables en Seconde. Choisir des thèmes et les exploiter : quelles compétences valoriser ; quels outils utiliser (laboratoire, informatique, internet, powerpoint). Développer et exploiter de situations ou tâches complexes. Créer un référentiel et évaluer les compétences correspondantes.

Trois propositions de formation pour nourrir les initiatives en matière d'enseignements d'exploration tels que prévus par la réforme. Ces modules de 2 jours peuvent être prévus en regroupements académiques ou en inter-intra selon le nombre et l'origine des demandes. Financement : Axe Prioritaire Territorial et crédit d'établissement.

4. Deux propositions d'ateliers « méthodologiques » dans la perspective de la réforme

Se perfectionner dans le cadre de la réforme :

Aide méthodologique à l'orientation (titre à revoir avec CCPP)

Objectifs : L'orientation est un axe fondamental de la Réforme du nouveau lycée. Il y a nécessité de « bien se connaître pour bien s'orienter ». L'éducation aux choix est un outil privilégié de la démarche éducative en orientation. Elle est fondée sur les capacités de toute personne à se déterminer. En prenant en compte la maturité propre à chaque étape du développement de la personne, une pédagogie du choix permet à chacun de forger son projet personnel... Par l'approche développée au cours des 2 jours, il s'agira donc de proposer aux lycéens une démarche leur permettant de :

- 1) Connaître et s'approprier une démarche d'orientation et d'éducation aux choix.
- 2) Se mettre en projet en tenant compte des dimensions : éducative et cognitive, identitaire et Socioéconomique.

Contenus :

Présentation et appropriation d'une démarche originale d'éducation aux choix conçue par le CCPP de Lille associant entretiens, suivi personnalisé et outillage informatique. Y seront présentés et explicités : les actions pour accompagner le jeune (aide à la connaissance de soi, aide à la mobilisation de ressources personnelles, aide à la découverte de l'environnement socio-économique, aide à la connaissance des cursus de formation), les dimensions de la prise de décision, les partenaires éducatifs en relation privilégiée avec les jeunes.

Se perfectionner dans le cadre de la réforme :

Conduire des entretiens avec les élèves dans l'optique de la réforme

Objectifs : Se perfectionner dans la conduites de différents types d'entretiens auprès des élèves, notamment des entretiens qui aident les élèves à identifier leurs besoins et compétences et des entretiens de régulation et de recadrage .

Contenus : Repères méthodologiques pour conduire des entretiens. Analyse des éléments constitutifs d'une situation d'entretien. Ethique de l'entretien.

Deux ateliers de perfectionnement

« méthodologique », prévus sur 2 jours. Nécessitant l'intervention de spécialistes extérieurs, l'atelier 1 ne peut être proposé que sous forme d'un regroupement académique. L'atelier 2 peut faire l'objet d'un travail en inter - intra. Financement : Axe Prioritaire Territorial et crédit d'établissement. Les dates et lieux des ateliers vous seront communiqués par notre catalogue « Offre de formation 2010-2011 ».

5. Un séminaire sur les « partenariats Ecole - Entreprise »

Contexte et objectifs : Avec les récentes réformes du système éducatif français, l'école doit de plus en plus mettre en place des partenariats avec les entreprises. Le séminaire visera à :

- Permettre aux enseignants une meilleure connaissance de l'entreprise afin qu'ils puissent mieux aider les élèves à choisir leurs parcours ;
- Comprendre le fonctionnement des entreprises dans leur diversité et leur complexité.
- Découvrir diverses façons de fonctionner dans l'entreprise ; connaître la culture du monde du travail ; se donner des clés de lecture et de compréhension de l'entreprise.
- Porter un regard critique. Analyser et référer aux compétences scolaires pour questionner leur sens.

Contenus : Apports théoriques et pratiques. Pistes méthodologiques de travail. Compréhension des pratiques d'entreprises. Témoignages de chefs d'entreprises. Liens école /entreprise : richesses et difficultés des partenariats. Points de repères pour aborder une visite d'entreprise.

Un séminaire académique sur 2 jours basé sur la rencontre entre enseignants et chefs d'entreprises, entre culture du lycée et monde du travail. Financement : Axe Prioritaire Territorial. Dates : (à positionner en février 2011). Lieu : ICFP Montpellier